



Déclaration mensongère livreur

Par clement_dhz47

Bonjour,

Je me permets de vous écrire sur ce site car j'aurai besoin d'un conseil juridique suite à un vol de colis.

Le 27/01/2024, j'ai commencé des chaussures sur Nike.

Hier, le 30/01/2024, je reçois un colis de la part de UPS m'informant que l'arrivée de mon colis était imminente, et qu'il serait livré entre 11h et 13h, ce qui tombait bien, n'ayant pas cours entre 10h et 15h.

Quelques minutes plus tard, je reçois un mail d'UPS, m'informant que mon colis avait bien été livré et en guise de preuve, le livreur avait marqué « client vu ». Nike m'a envoyé également une confirmation dans la foulée comme quoi mon colis avait bien été livré.

Je me suis empressé d'aller à la boîte aux lettres, et rien. Habitant dans un immeuble, j'ai vu avec ma voisine de palier, qui a elle même vérifié sa boîte aux lettres et qui n'avait rien. Le voisin du bas n'était pas chez lui, et après avoir regardé dans sa boîte aux lettres par la fente, rien non plus.

J'ai donc appelé UPS, qui m'a envoyé un lien pour effectuer ma réclamation ; puis Nike, qui m'ont dit de les rappeler aujourd'hui, le 31/01/2024, au cas où le colis arrive entre temps.

Aujourd'hui, Nike m'a appelé en me proposant de me rembourser exceptionnellement, au lieu de passer par l'étude du dossier, car hier ils avaient ouvert une enquête. J'ai donc bien reçu mon mail de confirmation de remboursement.

Dans la foulée, UPS m'a appelé, suite au signalement sur « signal conso » que j'avais fait la veille sur eux.

J'ai donc déposé une pré-plainte en ligne pour VOL CONTRE X et je suis en attente de rendez vous pour la confirmer à la gendarmerie.

J'aurais aimé avoir votre avis quant à la possibilité de porter plainte contre UPS pour déclaration mensongère (je ne sais pas si c'est le terme exact), car le livreur a marqué « client vu » or il ne m'a jamais vu. De plus, pour fermer la porte de mon immeuble, il faut un peu forcer, donc le livreur là peut être mal fermée et quelqu'un passant dans la rue l'ayant vu déposer un colis puis passant en bas de l'immeuble et ayant vu la porte mal fermée aurait pu s'introduire pour le récupérer.

Il faut également savoir que j'étais chez moi, et qu'en aucun cas le livreur ne chercher à sonner/m'appeler et que le colis n'était malheureusement pas contre signature.

Donc qu'en pensez vous ? Est ce légitime de me retourner contre UPS car le livreur a fourni des informations erronées, ce qui a entraîné le vol (sachant que je ne suis pas en capacité de fournir la preuve formelle qu'il ne m'a pas vu, même si c'est la vérité) ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous pourrez porter à ma demande et vous souhaite une agréable soirée.

Clément